



FEDERATION SOLIDAIRES FINANCES

YONNE

Déclaration liminaire des représentants de Solidaires Finances au CHSCT du 15 octobre 2015

Monsieur le Président,

Vous nous convoquez aujourd'hui afin de participer au dernier CHSCT de l'année.

Nous ne pouvons débiter cette liminaire sans évoquer le contexte particulièrement lourd en ce qui concerne le dialogue social dans la fonction publique mais aussi au ministère et particulièrement à la DGFIP.

Au niveau de la Fonction publique, le 1er Ministre et la Ministre de la Fonction Publique ne respecteront pas le principe des accords de Bercy en décidant, malgré l'opposition majoritaire des syndicats, de passer outre et de valider le protocole PPCR

Le gouvernement fait une nouvelle fois fi du dialogue social et nous sommes inquiets sur l'avenir de la démocratie sociale

Les orientations budgétaires pour 2016 en matière de finances publiques sont claires, ce sont encore 2 548 suppressions d'emplois dans notre Ministère dont environ 2 000 à la DGFIP et une réduction budgétaire de 550 millions d'euros.

En appliquant cette politique de rigueur, c'est donc moins de moyens financiers pour les CHSCT et une mise à mal des conditions de travail des agents.

Nous assistons aujourd'hui à un véritable démantèlement de plus en plus rapide de notre outil de travail et de nos structures avec en prime une remise en cause de nos droits et garanties.

- regroupement des SIP , SIE et des SPF (1 par département)
- concentration des services RH au niveau du chef lieu de région
- délai de séjour obligatoires pour les agents C et B
- modification du périmètre des RAN.....

Notre département n'y échappera pas !!

Les agents de l'Yonne sont mécontents et l'ont clairement démontré lors de la journée de grève et de mobilisation du 8 octobre dernier; Ils étaient en grève à 26,48 % quand la moyenne nationale est de 13,11 %. avec une forte participation dans les SIE et SIP/SIE à presque 50 %..

Monsieur le Directeur, cela doit vous interpeller, vous devez les écouter et les entendre.

Concernant l'ordre du jour du CHSCT, vous nous présentez les fiches d'impact quant aux fermetures des trésoreries d'Ancy le Franc , d'Aillant sur Tholon et de Sergines.

Selon ces fiches , l'ensemble des emplois semble transféré, nous supposons donc que la DG vous a donné son accord pour ces transferts. De plus on peut décemment s'interroger sur l'accueil physique des collègues sur Pont sur Yonne.

Nous aurons l'occasion de revenir sur le transfert des missions et des emplois lorsque nous aborderons le point à l'ordre du jour sur ces fermetures de postes

Monsieur le Président, pour conclure, vous avez certainement prévu de nombreuses restructurations pour l'année 2016.

Nous vous demandons donc solennellement de consulter impérativement le CHSCT avant toute modification de structures ou de regroupement de services, nous prendrons pour exemple , la mise en place du PCRP.